

CONCOURS D'ACCES AU 1^{er} CYCLE DES IFC3
(SESSION DU 25 JUILLET 2004)

Lisez ce texte attentivement et répondez aux questions ci dessous.

Voici donc franchi le seuil à partir duquel le développement économique menace de porter une atteinte irréversible à la nature. Aussi longtemps qu'il ne lui infligeait que de légères égratignures, susceptibles de se réparer par elles mêmes, on s'estimait autorisé à penser le développement économique dans ses propres limites, indépendamment de son insertion dans un environnement : « les richesses naturelles, disait Jean Baptiste Say, sont inépuisables ... ne pouvant être multipliées ni épuisées, elles ne sont pas l'objet de sciences économiques » ; et dans les conditions du dix neuvième siècle où il écrivait, cette convention simplificatrice était loin de se révéler absurde.

Puis vint la phase dite de l'environnement, ouverte de façon éclatante pour le grand public par la publication, en 1972, du célèbre rapport du Club de Rome (...) Ce qui émergeait alors, c'était la prise de conscience des atteintes, sans doute profondes mais localisées et spécifiques, infligées à la nature : surexploitation de telle ou telle ressource dont on annonçait les dates d'épuisement ; dégradation de tel milieu (une côte un fleuve...), posant son problème particulier. Le mot « environnement » d'ailleurs, désignant « ce qui entoure », encourageait une telle interprétation.

Face à ces atteintes, on mettait en place un arsenal de mesures également spécifiques et localisées, et, tout compte fait, on ne s'en est pas si mal tiré. La qualité de l'air que nous respirons dans les villes s'est plutôt améliorée, la plupart des nuisances ont été contenues et on a vu réapparaître le saumon dans les eaux où on ne le trouvait plus. La tentation était forte, dans ces conditions, de réduire la politique de l'environnement à une succession de mesures au coup par coup extensibles selon les urgences, les besoins et ... les moyens.

Ce que le développement met désormais en cause, ce ne sont plus des phénomènes ponctuels mais les mécanismes régulateurs conditionnant la survie même de la planète : les scénarios de l'hiver nucléaire élaboré par les équipes soviétiques et américaines montrent qu'un conflit généralisé modifierait le climat de façon assez profonde et durable pour que toute forme de vie supérieure soit menacée ; on sait qu'un geste familier, des millions de fois répété libérant les chlorofluorocarbures (CFC) d'une bombe aérosol, contribue à dégrader l'écran protecteur de l'ozone stratosphérique interpose entre le rayonnement ultraviolet et les milieux vivants ; la triple nécessité d'accompagner une progression démographique sans précédent, de poursuivre la croissance économique des pays industrialisés et d'assurer un certain rattrapage de ces derniers par les pays en voie de développement pose la question de la consommation d'énergie et de la production de CO₂ susceptible d'engendrer l'effet de serre modifiant les températures et bouleversant les conditions de vie sur terre ; (...) la déforestation, les pluies acides, les réductions de variétés génétiques, etc., autant de menaces qui pèsent sur l'ensemble de la planète.

(René PASSET, le monde diplomatique Août 1989)

Questions

1. compréhension :

-Expliquer les termes et expressions soulignés dans le texte.

(6 points)

2. Production écrite : l'auteur estime qu'actuellement le développement économique nuit aux intérêts profonds de l'homme. Qu'en pensez vous ?

(14 points)

NB Répondez à cette question en une trentaine de lignes maximum.

La notation tient compte de la pertinence et de l'enchaînement des idées, la qualité de l'argumentation, la qualité de l'expression, l'orthographe et la grammaire.